



Commission des finances et des affaires générales

5 Administration générale

Prise à bail d'un local à WISSEMBOURG

Rapport n° CP/2011/967

Service gestionnaire :

Service stratégie immobilière

Résumé :

Il est proposé de prendre à bail un local à usage de bureaux de 100 m² quai des Frères à WISSEMBOURG pour les besoins de l'UTAMS.

Il est prévu d'installer la MAIA (Maison de l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer) de WISSEMBOURG dans les locaux de l'ESPAS situés rue Bannacker et mis à disposition du Département par la Communauté de communes.

De ce fait, il est devenu nécessaire de trouver une nouvelle implantation pour les agents qui partageaient jusqu'à présent les locaux de l'ESPAS.

Un local d'environ 100 m² est disponible à proximité immédiate de l'UTAMS quai des Frères à WISSEMBOURG; sa prise à bail permettrait l'installation des bureaux et de la salle de réunion qui font défaut.

Le projet de bail correspondant est joint au présent rapport.

L'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} décembre 2011 pour une durée de 3 années reconductible. Il s'agit d'une solution transitoire dans l'optique de la finalisation d'un projet de restructuration-extension du bâtiment abritant l'UTAMS place des Carmes, propriété du Département.

Le loyer est fixé à 700 € par mois auxquels s'ajoutent les charges locatives. Compte-tenu de la réalisation par le Département de travaux légers de rafraîchissement de l'état des lieux, une franchise de loyer de 2 mois a pu être obtenue.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le bail relatif à la location par le Département, à compter du 1er décembre 2011 pour une durée de 3 années reconductible, d'un local de 100 m² situé au rez-de-chaussée de l'immeuble 1 quai des Frères à WISSEMBOURG ; le

loyer est fixé à 700 €/mois indexé sur l'IRL et assorti d'une franchise de 2 mois, charges en sus.

La commission permanente autorise par ailleurs le président du Conseil Général à signer ce bail à conclure avec Mme Marguerite ZOOG, bailleuse.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL